LA VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION

COMPÉTENCE 4
Du décret du 27 décembre 2022

PROGRAMME

ACTU
Loi du 2 août 2021

Cadre réglementaire
- Cadre législatif
- Recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) /du dossier médical en santé au travail (DMST)
- Modalités de suivi en Santé au Travail

Définitions
- La prévention
- Identification des Risques professionnels
- Accident du Travail / Maladie Professionnelle (MP) / Tableau des MP

Visite d'information et de prévention
- Organisation de la visite d'information et de prévention
- Etablissement des protocoles par le médecin du travail
- Etablissement de la trame des visites infirmières
- Organisation matérielle
- Articulation de la visite d'information et prévention avec l'équipe pluridisciplinaire

Contenu de la visite d'information et de prévention
- Mesurer l'impact du Travail sur la Santé
- Repérer les situations à risques et adapter les conseils de prévention ad hoc / curriculum laboris
- Conclure la VIP :
  - documents à remettre
  - transmission au médecin du travail
  - orientations

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

*13 au 14 octobre 2025
15 au 16 décembre 2025
*15 au 16 janvier 2026
12 au 13 février 2026
16 au 17 avril 2026
*04 au 05 mai 2026
10 au 11 septembre 2026
12 au 13 octobre 2026
*07 au 08 décembre 2026

ESPACE DE FORMATION
Paris-Montparnasse / *Distanciel

DURÉE		RÉF.
2 jours	**2050 € ht** repas inclus	**VIPI**

Référent santé au travail

OBJECTIF

Mener un entretien santé Travail dans le cadre d'une visite d'information et de prévention

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les modalités de suivi des salariés et le cadre législatif afin de planifier les types de visites adaptées aux salariés
- Recueillir des informations sur le poste de travail et établir un curriculum laboris pour évaluer l'état de santé des salariés en tenant compte du poste de travail occupé
- Analyser les activités et les produits à risque auxquels sont exposés les salariés pour évaluer les moyens de protection collective et individuelle déjà mis en place
- Assurer la transmission des informations recueillies lors des visites d'information et de prévention afin d'orienter si nécessaire vers le médecin du travail
- Analyser les circonstances de survenue des accidents du travail et des maladies professionnelles afin de déterminer le lien santé / travail et délivrer des conseils santé adaptés
- Assurer la traçabilité des expositions dans Le dossier médical en santé au travail (DMST)

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmier(e) en poste ou souhaitant intégrer un service de prévention et de santé au travail

CETTE FORMATION FAIT PARTIE DU PARCOURS CERTIFIANT
«PRÉVENIR L'ALTÉRATION DE LA SANTÉ DES SALARIÉS»

EN SAVOIR +

INSCRIPTION EN LIGNE
Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

Cliquez ici pour commencer

Formation animées par :

JOSETTE HUSSON
- Conseillère technique auprès d'IST
- Encadrante pédagogique pour la licence sciences sanitaires et sociales parcours santé travail ISTNF Lille

FRANCOISE CARINI
- Infirmière Santé au Travail
  Formatrice Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

DENIS ALEXIS
- Infirmier en santé au travail
  Licence ingénierie en santé au travail

«Nous adaptons au niveau du groupe et à ses attentes. Il s'agit d'une formation vivante et interactive. Basée sur le partage d'expériences et l'échange de pratiques. Vous repartirez avec des plus à utiliser dans votre quotidien.»

Josette HUSSON
Françoise CARINI
Denis Alexis

Pré-requis : Exercer la fonction d'IST

LES + DE VOTRE FORMATION

VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

VOS CONSULTANTES

Vos consultantes sont des expertes de terrain avec une expérience de plus de 20 ans en santé au travail. Leur connaissance du fonctionnement d'un service de santé au travail alliée à une pédagogie participative vont vous permettre de réaliser sereinement les visites d'information et de prévention au sein de votre structure.

VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

https://stagiaire.c3s.fr

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

INFOS PRATIQUES

C3S
Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.

PLANS D'ACCES

3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE

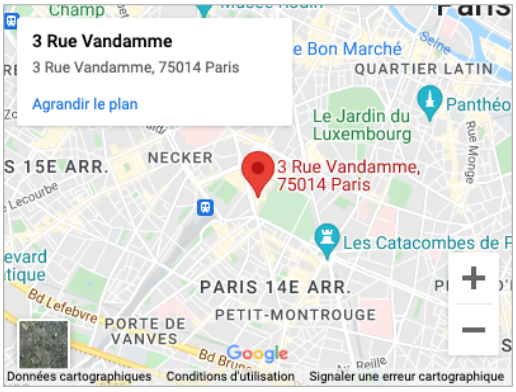

VOIR LE PLAN

38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS

VOIR LE PLAN

Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr